

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii edetas

N° d'article

06614800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

| | |
|--------------|------|
| Acute Tox. 4 | H332 |
| STOT RE 2 | H373 |

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H332

Nocif par inhalation.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

Conseils de prudence

| | |
|-----------|---|
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P501.3 | Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales. |

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

| | |
|----------|--|
| contient | Disodium dihydrogenethylenediaminetetraacetate Dihydrate |
|----------|--|

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Attention

Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voies respiratoires Voie d'exposition: par inhalation |
|------|--|

Conseils de prudence

| | |
|-----------|---|
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Disodium dihydrogenethylenediaminetetraacetate Dihydrate**

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| No. CAS | 6381-92-6 |
| No. EINECS | 205-358-3 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119486775-20-0000 |

| | | |
|--|------|---|
| Concentration | = 50 | % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | | |

| | | |
|--------------|------|--|
| Acute Tox. 4 | H332 | |
| STOT RE 2 | H373 | Voies respiratoires; Voie d'exposition: par inhalation |

| | | | |
|-------|---|-----|------|
| cATpE | par inhalation, Poussières/Brouillards | 1.5 | mg/l |
|-------|---|-----|------|

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Conduire chez le médecin.
Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Irritation de muqueuse, Troubles gastro-intestinaux, Diarrhée

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeurs nitreuses (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter la formation de poussières. Eviter d'inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau. Le produit récupéré doit être

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhale les poussières. Porter équipement de protection. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Utiliser des appareils et des armatures antidiéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

| | | | |
|--------|----|----|----|
| Valeur | 15 | 25 | °C |
|--------|----|----|----|

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

| | | |
|-------------------------------------|-----|---------------------------------------|
| Classe de stockage d'après TRGS 510 | 13 | Des matières solides non combustibles |
| Classe de stockage (Suisse) | 6.1 | Matières toxiques |

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Demi-masque filtrant les particules, filtre P2

Protection des mains

| | | | |
|----------------------|---------|---|--|
| Gants | | | |
| Matériau approprié | nitrile | | |
| Temps de pénétration | > 8 | h | |

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure >= 40 g/m³

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Valeur > 400 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

valeur pH

Valeur 4 à 5
Concentration/H₂O 1 %

Viscosité

Remarque N'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow < 0

9.2. Autres informations

Taux d'évaporation

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Valeur env. 100 g/l

température d'auto-inflammabilité

Valeur >= 200 °C
méthode EN 50281-2-1

propriétés explosives

évaluation Non applicable

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Masse volumique apparente

Valeur env. 600 kg/m³

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eviter la formation de poussières. Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

| | | |
|----------------------|--|------|
| ATE | 1.5 | mg/l |
| Administration/Forme | Poussières/Brouillards | |
| méthode | valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS) | |
| Remarque | Les critères de classification sont remplis. | |

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

évaluation

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow < 0

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Non applicable

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Nom commercial: Natrii edetas

Numéro de la matière: 066148

Version: 6 / CH

Date de révision: 20.11.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 20.11.25

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

| | Transport terrestre ADR/RID *** | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|--|--|---|---|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

| | | |
|--------------|------|-------------------|
| Acute Tox. 4 | H332 | Méthode de calcul |
| STOT RE 2 | H373 | Méthode de calcul |

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

| | |
|------|--|
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

| | |
|--------------|--|
| Acute Tox. 4 | Toxicité aiguë, Catégorie 4 |
| STOT RE 2 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2 |

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.